

## EBAUCHE DU STATUT PARTICULIER DU SECTEUR DE L'EDUCATION

### Le SNTÉ annonce une large consultation de sa base

Lors d'une conférence de presse tenue hier, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ) a annoncé sa participation à la préparation d'une ébauche de statut particulier pour les travailleurs du secteur. Cette rencontre, selon M. Benoui du SNTÉ, fait suite à une réunion tenue au niveau du ministère de l'Éducation le 3 février dernier. Ceci alors que d'autres syndicats du secteur sont aussi impliqués dans la mise sur les rails du projet.

Cette rencontre a permis aux deux parties d'aboutir au lancement d'une réflexion et à la présentation d'une première proposition de la part des syndicats devant être finalisée au plus tard le 31 mars prochain. Par ailleurs, notera M. Benoui, et après étude et discussions, l'ébauche du projet sera remise à la Fonction publique au mois de septembre prochain. Le représentant du SNTÉ expliquera que des rencontres régionales seront organisées entre-temps pour finaliser le travail en cours.

Selon les syndicalistes présents, la compatibilité de ce statut particulier avec les particularités de la Fonction publique est une nécessité. Il est ainsi composé de deux volets selon les membres du SNTÉ, il s'agit des volets financier et administratif qui sont l'objet de discussions. Le but étant, selon M. Benoui, de parvenir en premier lieu à ce que «l'enseignant puisse évoluer dans sa carrière selon les efforts consentis dans le poste qu'il occupe alors que cela n'est pas possible actuellement». Les travailleurs évoquent aussi les volets protection sociale et la hausse du pouvoir d'achat.

Pour ce qui est du premier point, il concerne aussi bien les assurances sociales, les œuvres sociales que les mutuelles. «Après dix-sept ans, le temps du changement est venu et nous ne pouvons laisser passer cette chance», a déclaré un syndicaliste.

Ceci alors que les principales revendications parvenues de la base sont la hausse du point indiciaire, la définition d'un règlement intérieur pour la commission paritaire ainsi que la prise en charge du problème de logement pour les travailleurs de l'éducation. Il est ainsi demandé aux travailleurs de faire des propositions pouvant contribuer à l'élaboration du statut particulier.

F. Zohra B.

## AMAR GHOUL A BLIDA ET AIN DEFLA

# Satisfecit et recommandations

En visite de travail et d'inspection jeudi à Blida et Aïn Defla, le ministre des Travaux publics Amar Ghoul a exprimé sa satisfaction quant au rythme d'avancement des travaux sur les différents tronçons de l'autoroute Est-Ouest traversant ces deux wilayas en relevant les «efforts» consentis par les entreprises réalisatrices. Il exhortera les responsables des chantiers qu'il visitera à «maintenir et poursuivre la cadence des travaux et à respecter scrupuleusement les délais et la qualité des ouvrages». «Tous les aspects de l'autoroute sont prioritaires et doivent être pris en compte. Cela va de la qualité des ouvrages à la signalisation en passant par la sécurité, le drainage des eaux, les aménagements paysagers

et le reboisement», insistera Amar Ghoul. Ainsi à Blida, le ministre des Travaux publics a visité le tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant El-Affroun (Blida) à El-Hoceinia (Aïn Defla) sur une longueur de 25,250 km, dont les travaux de réalisation sont confiés au groupement algéro-turc EVSM-ASKA pour le lot route et au groupement algéro-italien CMC-ENGOA pour le lot ouvrage d'art. La section de Blida longue de 12 km enregistre un taux d'avancement de 60% pour le lot route et 65% pour le lot ouvrage d'art. Déterminé à suivre le chantier, le premier responsable du secteur exigera un compte-rendu hebdomadaire sur l'état d'avancement des travaux. Poursuivant sa visite dans les chantiers de l'autoroute Est-Ouest traversant la

wilaya de Aïn Defla, le ministre des Travaux publics donnera les mêmes instructions : maintien du rythme des travaux et respect des délais de réalisation. Des exigences qu'il réitérera notamment au niveau du tronçon reliant El-Hoceinia à Khemis Miliana sur une longueur de 23 km. Ce tronçon conditionne l'ouverture des deux autres tronçons, à savoir ceux reliant El-Affroun (Blida) à Hoceinia et Khemis

Miliana à Tiberkanine à la limite ouest de la wilaya. La réception de la partie El-Hoceinia - Khemis Miliana dans le courant de cette année permettra donc de livrer le lot centre de l'autoroute Est-Ouest du programme en cours de réalisation et dont certaines parties seront également réceptionnées cette année, notamment à Bordj-Bou-Arrierdj et Bouira.

Lotfi Mérard

Une programme de mise à niveau des anciens tronçons de l'autoroute Est-Ouest (chaussées et ouvrages d'art) déjà réalisés sera lancé après l'achèvement des études y afférentes. Il s'agit en fait de mettre en conformité ces tronçons avec ceux en construction et qui répondent aux nouvelles normes fixées par le dernier appel d'offres international. L'objectif étant de livrer une autoroute homogène. Cette mise à niveau devra toucher près de 200 kilomètres.

L. M.

## BOUIRA

# Les dissidents du FFS répliquent

Les dissidents du FFS et malgré la décision prise à leur encontre par le secrétaire national en les radiant du parti, continuent à manifester leur attachement au parti et aux idéaux du FFS exprimés depuis sa création le 29 septembre 1963. C'est du moins ce qu'ont laissé entendre ses militants qui se sont réunis hier au siège de la Fédération du FFS de Bouira en présence d'une dizaine de militants.

En effet, d'après les déclarations faites par MM. Younsi et Ferad ainsi que M. Messaoudi Belkacem, ex-

fédéral qui est l'un des deux cadres radiés du parti à Bouira, les décisions prises récemment par le secrétariat national n'obéissent pas aux principes régissant le parti unique, d'après eux, il y a une commission nationale chargée de la médiation et des règlements des conflits, seule habilitée à statuer sur les cas de ces militants que la direction actuelle du parti vient d'exclure.

Concernant le dernier message du président du parti, M. Hocine Ait Ahmed, tous les présents se sont

accordés à dire que ledit message n'émanerait pas de la personne de Hocine Ait Ahmed à qui ils continuent à vouer une estime indescriptible. D'après eux, le leader charismatique n'a jamais l'habitude de traiter les anciens du FFS, parmi lesquels figurent des membres fondateurs, de «truands et autres corrompus». Cela étant, lors de cette réunion, il était question de l'enrichissement de la réponse à donner au dernier message du président du parti. Une réponse dont les premiers contours avaient été

tracés récemment lors d'une réunion à Alger de tous les dissidents issus de 14 wilayas. Selon les présents à la réunion d'hier, dans cette lettre qu'ils comptent remettre en mains propres au président du parti, il sera question de lui rappeler la léthargie qui a caractérisé la vie du parti depuis que l'actuelle direction est installée. Pour preuve, les dissidents citent les élus du parti qui avaient voté lors des sénatoriales de décembre dernier. La direction actuelle n'a pris, selon eux, aucune mesure contre ces élus d'Alger, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira.

Aussi, tout en réitérant leur dévotion pour le parti et son président, les dissidents comptent-ils lui rappeler les principales revendications qui leur avaient valu au final la radiation ; à savoir entre autres, réhabiliter le politique à l'intérieur du parti, mettre fin à la confiscation de la décision politique par l'appareil du parti, reprendre l'initiative politique sur le terrain, réhabiliter les sections légales issues du 3<sup>e</sup> congrès, etc.

En somme, les dissidents qui viennent d'être exclus par l'actuelle direction nationale du FFS ne comptent pas baisser les bras. Pour eux, trop de sacrifices ont été consentis au FFS pour l'abandonner entre les mains des autres.

Pour rappel, après cette réunion, une mouture finale de la réponse au message du président, devra être finalisée et sera soumise aux autres dissidents des 14 wilayas avant son adoption et sa remise au président du parti et à la presse.

Rappelons enfin, que durant la même journée, nous avons essayé de contacter M. Karim Tabou, secrétaire national chargé de la communication au FFS pour connaître la réaction officielle du parti, mais nous n'avons pas pu le joindre.

I. T.

Y. Y.

## LE TORCHON BRULE ENTRE LES ENSEIGNANTS DU LYCEE EMIR-ABDELKADER ET LEUR TUTELLE

# La grève maintenue pour la sixième semaine

Les enseignants du lycée Emir-Abdelkader ont décidé, jeudi dernier, de poursuivre leur débrayage et ce, pour la sixième semaine consécutive. Le conflit qui les oppose à leur directrice, dont ils exigent le départ, ne semble pas trouver d'écho au département de Boubekeur Benbouzid et le dialogue engagé avec la direction de l'Académie d'Alger se heurte à plusieurs entraves. Cependant 1400 élèves restent privés d'enseignement.

**Ilhem B. Tir - Alger (Le Soir)** - Dans une déclaration de l'assemblée générale des enseignants grévistes du lycée Emir-Abdelkader tenue jeudi 8 février 2007, les enseignants considèrent que le dernier round de dialogue entamé le 7 février avec la direction de l'Académie d'Alger a échoué et que la grève est maintenue pour la sixième semaine. Ils précisent dans leur déclaration

rendue publique hier que «les tentatives d'avancer vers une solution négociée devant aboutir à la reprise des cours et au départ du chef d'établissement illégalement installé à la tête du lycée Emir-Abdelkader sont bloqués par l'attitude du directeur de l'éducation qui veut faire prévaloir les instructions du ministre national sur les solutions avancées par la délégation des

enseignants». Il est à signaler qu'une série de rencontres a été programmée avec la direction de l'Académie d'Alger comme «modérateur» et représentant du ministère de l'Éducation. Cependant, les enseignants ont constaté un blocage dès la première entrevue avec le secrétaire général du ministère de l'Éducation «pour faire fléchir la volonté des enseignants à faire valoir leur droit à la dignité et à être respectés dans une institution éducative», selon les grévistes.

Le protocole d'accord qui a été revu par l'assemblée générale des enseignants grévistes a été rejeté par le directeur d'éducation qui a soumis, à son tour, aux enseignants un texte qu'ils ont jugé d'administrativement inapplicable car ne contenant aucune mesure à l'encontre d'un chef d'établissement dont les actes graves auraient entraîné sa suspension immédiate».

La mauvaise volonté de la part de la direction de l'académie à trouver issue à la crise et qui s'illustre dans l'absence de mesures d'apaisement à l'encontre des responsables,

selon les enseignants, n'a fait que les renforcer dans leur position en maintenant le mot d'ordre de grève.

Aussi, le document proposé par le directeur de l'académie «ne relève pas les dépassements du chef d'établissement qui a recruté des suppléants et remplacé illégalement les grévistes par des enseignants suppléants en violation de la loi 90-02 relative à l'exercice du droit de grève notamment son article 57 qui punit toute personne qui par recrutement ou par affectation de travailleurs porte ou tente de porter atteinte à l'exercice du droit de grève exercé dans le respect des dispositions de la loi».

LAG rappelle également que la décision du ministre de l'Éducation de nommer M<sup>me</sup> Mansouri au poste de chef d'établissement en violation des dispositions du décret 90-49 relatif aux critères de nomination des chefs d'établissement, n'est pas réglementaire et que la propagande sur son affectation à un autre poste reste une énigme que la suite des événements éclairera.

Pour conclure, ils conti-

## AVIS DE DECES

**Ahmed Gheribi** d'Aïn-Milila a l'immense douleur de faire part du décès de son frère **Tahar** des suites d'une longue maladie à l'âge de 68 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à Aïn-Milila. Samir Dridi, ses frères et sœurs d'Alger, Skikda et Aïn-Milila présentent en cette occasion leurs sincères condoléances attristées à la famille du défunt.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.